

**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PERSONNES AGEES (DASPA)  
DIRECTION DELEGUEE « DEPENDANCE ET SOINS »**

**Infirmier-ère – en SSIAD**

**CONTEXTE**

Le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville. Dans un contexte socio-économique évolutif et complexe, face une demande sociale prégnante, il a fait le choix de maintenir un niveau de service à la hauteur des attentes des usager-ère-s et des engagements politiques.

Le CCAS, c'est 1200 agent-e-s, 70 établissements, 3 directions d'Actions Sociales : Petite Enfance, **Personnes âgées**, Lutte contre la Pauvreté et la précarité, et des directions ressources.

Au sein de la Direction d'Action Sociale « Personnes Agées », **la direction déléguée « Dépendance et soins »** comprend les 2 EHPAD le **Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)** et l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA).

**NOTRE POSTE**

**SOUS LA RESPONSABILITE DE L'INFIRMIER-ERE COORDINATEUR-RICE, ET AU SEIN D'UNE EQUIPE SOIGNANTE ET PLURIDISCIPLINAIRE COMPOSEE D'AIDE-SOIGNANT-E-S, D'INFIRMIER-ERE-S, D'UN-E PSYCHOLOGUE ET D'UN-E ERGOTHERAPEUTE, L'INFIRMIER-ERE DISPENSE LES SOINS INFIRMIERS RELEVANT DE SA COMPETENCE PREVUE AU DECRET N° 2004-802 DU 29 JUILLET 2004 EN VUE DE PARTICIPER AU MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES.**

**Préparation des interventions à domicile**

- Constituer les plannings de tournées infirmières-es, dans la recherche du meilleur équilibre entre les attentes des usagers, le respect des impératifs médicaux, l'optimisation géographique et l'équilibre dans la charge de travail,
- Réunir l'ensemble des données administratives et médicales permettant l'intervention,
- Transmettre toute information utile aux aides-soignants et à l'infirmière coordinatrice permettant d'affiner le planning des interventions aides-soignantes, les déroulements de soins, la nature des soins à réaliser.

**Réalisation des soins infirmiers**

- Dispenser des soins relevant des prescriptions médicales dans le respect de la réglementation et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles,
- Dispenser des soins relevant du rôle propre infirmier, par une approche médico-sociale prenant en compte la dimension bio-psycho-sociale des personnes accompagnées, en appliquant pour chacune d'entre elles une démarche de soins infirmiers (DSI) et sa mise à jour régulière,
- · Prévenir les risques liés à l'évolution de la dépendance,

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort en tenant compte des besoins de la personne, de sa culture, de ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille,
- Élaborer sous sa responsabilité des protocoles de soins délégués aux aides-soignantes, en lien avec l'IDEC,
- Assurer les soins relationnels adaptés aux besoins de chaque personne,
- Se faire le relai des décisions du service concernant les orientations du projet de soins et de vie des personnes,
- Participer avec l'infirmier-ère coordinateur-riche à évaluer la pertinence et la qualité des soins infirmiers prodigués, ainsi que ceux prodigués par les aides-soignant-e-s.

#### Participation à la coordination des accompagnements

- Garantir la continuité des accompagnements par la tenue d'un dossier de soins, et des transmissions professionnelles ciblées,
- · Participer à la co-construction ou la mise à jour du projet de vie lors des coordinations avec les partenaires externes au service.

#### Implication dans la vie de service

- Participer aux réunions de service, aux temps de formation, d'analyse de la pratique,
- S'inscrire dans les axes d'améliorations identifiées au projet de service,
- · Être porteur-euse des missions de service public de l'institution CCAS,

#### **NOS AVANTAGES :**

- Un environnement de travail convivial et bienveillant.
- Une rémunération attractive et des avantages sociaux (mutuelle, COS, participation employeur à hauteur de 75 % à l'abonnement transport, Plan de mobilité, etc.).
- 13ème mois
- Possibilité de parcours de formation et accompagnement VAE
- 25 jours de congés + 28h de repos compensateurs et 56 heures de jours fériés.

#### **VOS ATOUTS ET COMPETENCES**

- Connaissance des différentes pathologies du vieillissement et les techniques d'accompagnement de fin de vie ;
- La mise en œuvre et le suivi d' un dossier de soins ;
- des compétences relationnelles et capacité à travailler en équipe
- Apprécier l'urgence et adapter son comportement en fonction
- Prise d'initiatives et rigueur dans sa pratique professionnelle, posséder le sens de l'organisation pour ses interventions
- Sens de l'écoute, patience et bienveillance.

**CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :**

- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier
- Appartenir au cadre d'emploi des Infirmiers en soins généraux ou être inscrit-e sur liste d'aptitude ;
- Nous étudierons toutes les candidatures y compris celles des agent-e-s contractuel-le-s
- Nous étudierons toutes les candidatures y compris celles des agent-e-s contractuel-le-s